



## PRUSSIK Volcano 8mm



- Avant toute utilisation, lire cette notice attentivement et la conserver.

# CE120

EN795 : 2012 type B

### UTILISATION

- Cette ancrage Volcano 8mm est destiné à la confection d'autobloquant pour l'élagage.
- Toute utilisation à laquelle ce produit n'est pas destiné est interdite.
- Vérifier la compatibilité de ce produit avec les autres éléments de la chaîne d'assurage : connecteurs EN362, harnais antichute EN361 (voir fig.6), absorbeur d'énergie EN355. Si 1 des éléments est défectueux, c'est l'ensemble de la chaîne d'assurage qui est remis en cause pour sa sécurité.
- Il est essentiel pour la sécurité que le dispositif d'ancrage soit toujours correctement positionné et que l'utilisateur veille à réduire au maximum le risque de chute et la hauteur de chute (fig.2)
- L'ancrage est un composant du système d'arrêt des chutes. Dans le cas d'une utilisation en antichute, il faut utiliser ce produit avec un absorbeur d'énergie (EN355).
- Ce dispositif d'ancrage de type B a été soumis aux essais conformément à la norme EN795, pour l'utilisation par une seule personne.
- Composante d'un système d'arrêt de chutes, ce produit ne doit pas être utilisé seul comme antichute.
- Les utilisateurs doivent réduire la quantité de mou en cas de risque de chute (fig.3).
- Lors de la mise en place de l'ancrage, il est recommandé de ne pas se déplacer dans la zone où il y a un risque de chute.
- Cet équipement doit être attribué personnellement à une personne compétente durant toute la durée de vie du système.

### PRECAUTIONS

- L'ancrage doit être protégé des arêtes tranchantes et autres agressions mécaniques (fig.5).
- Lors de l'installation comme point d'ancrage, vérifier la solidité des supports et points d'ancrage (charge maximale transmise 12kN). Assurez-vous que les matériaux de ces supports soient compatibles avec l'ancrage Volcano 8mm. L'ancrage du système doit être situé au-dessus de la position de l'utilisateur.
- Sous l'effet de l'humidité ou du gel, l'ancrage devient beaucoup plus sensible à l'abrasion et perd de sa résistance : multiplier les précautions.
- Sa résistance est nettement réduite par les nœuds formés par l'utilisateur.
- L'ancrage est constitué de polyamide, polyester et aramide.
- La température d'utilisation ou de stockage ne doit jamais dépasser 80°C. La température de fusion du polyamide est de 215 °C. La température de fusion du polyester est de 260°C. Celle de l'aramide de 500°C.
- Un harnais d'antichute est le seul dispositif de préhension du corps qu'il soit permis d'utiliser dans un système d'arrêt des chutes (fig.6).
- Veiller à ce que l'espace autour de la zone de travail ne compromette pas la sécurité de l'utilisateur, notamment sous l'utilisateur en cas de chute.
- Avant et pendant l'utilisation, les possibilités de secours en cas de difficultés doivent être envisagées.
- Les utilisateurs doivent s'assurer que leur état de santé ne peut pas affecter leur sécurité lors de l'utilisation de ce matériel.
- Vérifier la compatibilité de ce produit avec les autres éléments du système.

### ENTRETIEN

- Il ne doit pas être mis en contact avec des agents chimiques, principalement des acides qui peuvent détruire les fibres sans que cela soit visible (fig.10).
- L'aramide constituant la gaine de ce produit est sensible aux U.V. Éviter l'exposition inutile aux UV. Stocker et transporter à l'ombre, à l'abri de l'humidité et/ou d'une source de chaleur (fig.7).

• Si il est sale, laver à l'eau claire et froide, avec éventuellement une lessive pour textiles délicats, en brossant avec une brosse synthétique. Désinfection à l'aide de produits appropriés seulement, n'ayant aucune influence sur les matières synthétiques (fig.8).

• Si il a été mouillée, en utilisation ou par lavage, laisser sécher à l'ombre, à l'écart de toute source de chaleur.

• Avant et après chaque utilisation, contrôler l'état général de la cordelette ainsi que les coutures (fig.9).

• Ce produit doit être contrôlé périodiquement de manière approfondie, par une personne compétente et habilitée, tous les 3 mois pour une utilisation fréquente, annuellement pour une utilisation occasionnelle.

• Lors des contrôles la lisibilité des marquages doit être vérifiée.

• Les examens périodiques doivent être effectués régulièrement par une personne compétente afin d'assurer la sécurité de l'utilisateur qui est directement liée au maintien de l'efficacité et à la résistance de l'équipement.

Il est impératif de conserver la fiche de vie de ce produit tout au long de la durée d'utilisation.

Après chaque contrôle, inscrire la date du dernier ou prochain contrôle sur un adhésif collé lui-même sur une des extrémités.

• Toute modification ou réparation est interdite.

• Ne jamais masquer une détérioration par une bande adhésive.

• Ce produit est un équipement de protection individuel contre les chutes de hauteur. Il ne doit en aucun cas être utilisé comme équipement de levage.

Durant son utilisation hors de votre présence il peut subir des dommages graves et invisibles.

#### **DURÉE DE VIE**

• Durée de vie = durée de stockage avant première utilisation + durée d'utilisation.

• La durée de vie dépend de la fréquence et du mode d'utilisation.

• Les sollicitations mécaniques, les frottements, les U.V. et l'humidité dégradent peu à peu les propriétés de la corde.

• Durée de stockage : dans de bonnes conditions de stockage, ce produit peut être entreposé pendant 5 ans avant sa première utilisation sans affecter sa future durée d'utilisation.

• La Durée d'utilisation potentielle de ce produit est de 10 ans.

**Attention :** C'est une durée d'utilisation potentielle. Un anneau peut être détruit à sa première utilisation. C'est le contrôle qui détermine si le produit doit être mis au rebut plus vite. Entre les utilisations, un stockage approprié est essentiel. La durée de vie (stockage avant utilisation + durée d'utilisation) est limitée à 15 ans.

• **Ce produit doit être réformé au plus vite :**

- si à l'inspection elle apparaît endommagée,

- si elle a été au contact de produits chimiques dangereux,

- s'il y a un doute sur sa sécurité.

- si elle a été utilisée pour arrêter une chute.

#### **AVERTISSEMENT**

• Les quelques cas de mauvaise utilisation présentés dans cette notice ne sont pas exhaustifs. Il existe une multitude de mauvaises utilisations qu'il n'est pas possible d'énumérer.

• Les activités en hauteur sont dangereuses. Elles peuvent entraîner des blessures graves voire mortelles.

• L'apprentissage des techniques est une compétence particulière requise pour l'utilisation de ce produit.

• Ce produit ne doit être utilisé que par des personnes compétentes et avisées, ou bien l'utilisateur doit être placé sous le contrôle d'une personne compétente.

• Tout manquement à ces règles accroît le risque de blessure ou de mort.

• L'utilisation de matériel "d'occasion" est fortement déconseillée.

• Vous êtes responsables de vos propres actions et décisions.

• Il est essentiel pour la sécurité de l'utilisateur que le revendeur fournisse ce mode d'emploi dans la langue du pays d'utilisation du produit.

#### **SIGNIFICATION DES MARQUAGES :**

**CE :** Conformité à la directive Européenne

**0120 :** Numéro de l'organisme intervenant dans le contrôle de la fabrication, SGS 217-221 London Road - Camberley - Surrey - GU15 3EY - United Kingdom

**N° de contrôle et de lot :** les 2 derniers chiffres indiquent l'année de fabrication

**EN 795 type B : 2012 :** Référentiel technique + date de parution

**18kN:** résistance de l'ancrage

**XXcm:** Longueur de l'ancrage

**XXmm:** Diamètre de la cordelette



Nécessité de lire et comprendre la notice avant utilisation

**Organisme notifié intervenant pour l'examen CE de Type :** APAVE SUDEUROPE - SAS CS 60193 - 13322  
MARSEILLE Cedex 16 - France, n° 0082

**GARANTIE BEAL**

Ce produit est garanti pendant 3 ans contre tout défaut de matière ou de fabrication. Sont exclus de la garantie: l'usure normale, les modifications ou retouches, le mauvais stockage, le mauvais entretien, les dommages dus aux accidents, aux négligences, aux utilisations pour lesquelles ce produit n'est pas destiné.

**Responsabilité**

BEAL n'est pas responsable des conséquences directes, indirectes, accidentelles ou de tout autre type de dommages survenus ou résultant de l'utilisation de ses produits.

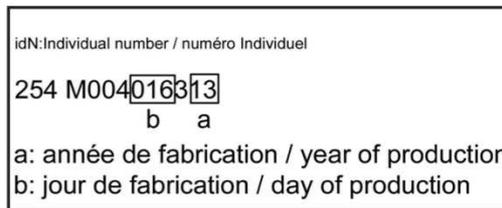
Ets BEAL – 2, rue Rabelais – 38200 Vienne France

Tel : 33(0)4 74 78 88 88

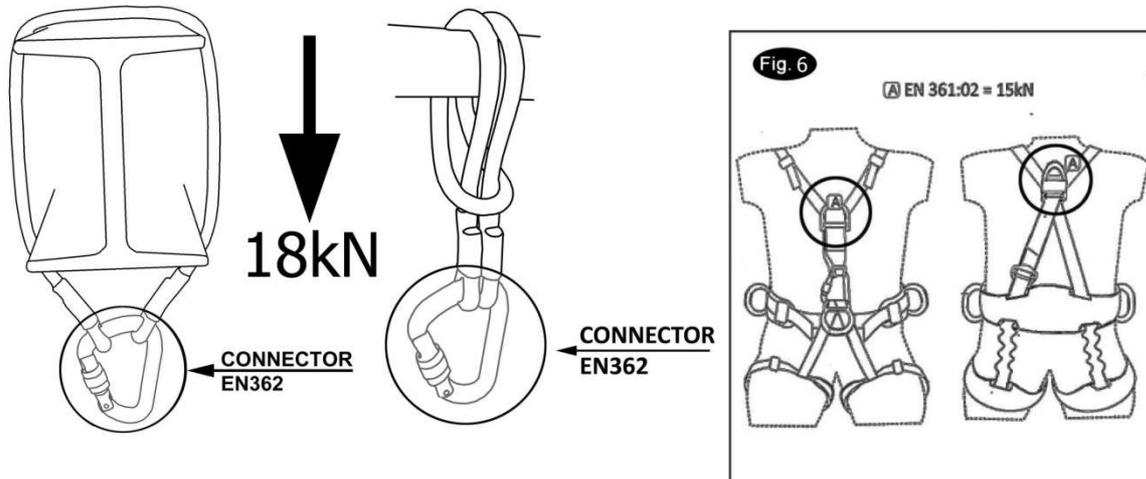
Fax : 33 (0)4 74 85 27 76

http:// [www.bealplanet.com](http://www.bealplanet.com)

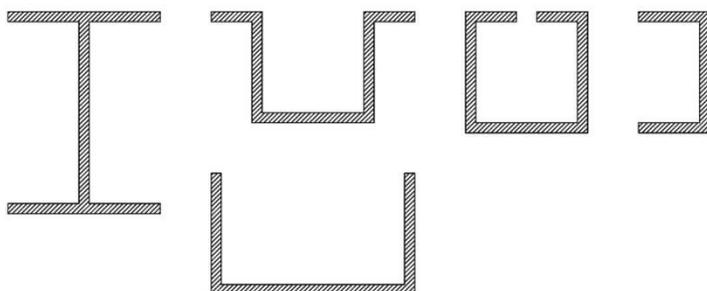
email : [beal@bealplanet.com](mailto:beal@bealplanet.com)

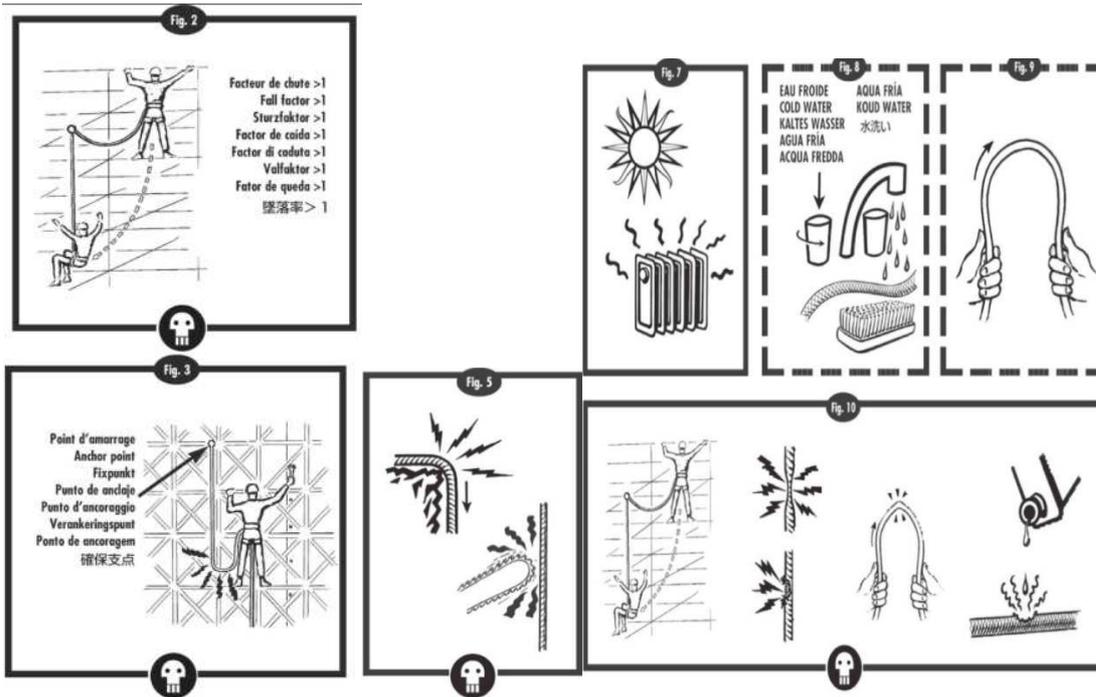


Exemple de mise en place de la Volcano 8mm pour ancrage 18kN : fig. 1



Exemple de profile de structure d'accueil : fig. 4





Fiche de vie du produit :

<b>Individual Number /</b> N° individuel / N° individual / N. Individuale / Individuelle Nummer <b>①</b> _____ IdN		<b>Date of purchase / Date d'achat</b> <b>Fecha de compra / Data di</b> <b>acquisto / Kaufdatum</b> <b>②</b> _____	
<b>Year of manufacture</b> Année de fabrication <b>Año de fabricación</b> Anno di fabbricazione Herstellungsjahr <b>③</b> _____		<b>Date of first use</b> Date de première utilisation <b>Fecha de primera utilización</b> Data del primo utilizzo Datum der ersten Verwendung <b>④</b> _____	
<b>Controller</b> Contrôleur <b>Interventor</b> Controllore Krontolleur <b>⑤</b> _____		<b>User</b> Utilisateur <b>⑥</b> <b>Usuario</b> Utilizzatore <b>Benutzer</b> _____	
<b>Comments / Commentaires / Comentarios / Note / Bemerkungen</b> <b>⑦</b> _____ _____			
<b>Inspection every 3 months / Inspection tous les 3 mois /</b> <b>Inspección cada 3 meses / Controllo ogni 3 mesi / Kontrolle all 3</b> <b>Monate</b> <b>⑧</b>			
<b>⑨</b> <b>Date</b> Date <b>Fecha</b> Data <b>Datum</b> Data <b>Datum</b>	<b>⑩</b> <b>Decision</b> Décision <b>Decisión</b> Decisione <b>Entscheidung</b> Veredito <b>Besluit</b>	<b>⑪</b> <b>Comments</b> Commentaires <b>Comentarios</b> Note <b>Bemerkungen</b> Comentários <b>Opmerkingen</b>	<b>⑫</b> <b>Date of the next inspection</b> Date du prochain contrôle